

meurt un prisonnier, le mandarin doit en informer l'empereur, qui ordonne souvent au mandarin supérieur d'examiner si le subalterne a fait son devoir. Dans ces temps de visite, les prisonniers qui sont coupables de quelque crime capital paraissent avec un visage pâle, un air triste, la tête penchée et les genoux tremblans, dans l'espérance d'exciter la compassion; mais ils en trouvent d'autant moins, que le but de leur emprisonnement est non-seulement de les tenir sous une garde sûre, mais encore de les châtier, et qu'il est regardé comme une partie de leur punition.

Dans les grandes prisons, comme celle du tribunal suprême de Pékin, on permet aux ouvriers et aux artisans, tels que les tailleurs, les bouchers, les marchands de riz et de légumes, etc., d'entrer pour le service et la commodité des prisonniers : ils ont même des cuisiniers qui préparent leurs alimens, et tout s'exécute avec beaucoup d'ordre par le soin continuel des officiers.

La prison des femmes est séparée de celle des hommes : on ne leur parle qu'au travers d'une grille. Les hommes ont rarement la liberté de s'en approcher.

Dans quelques endroits, le corps d'un criminel qui meurt en prison n'est pas porté à la sépulture par la porte commune, mais par un passage fait exprès dans le mur de la première porte, qui ne sert qu'à cet usage. Lorsqu'un prisonnier de quelque distinction se trouve en danger de mort, il de-

man
avar
fam
qu'o
qui
pass
N
miss
tche
dit
poin
rég
O
de r
et d
légur
raier
l'éca
Penc
capti
L'
com
man
leurs
sont
les a
L
litain
la Cl
prov